

tains aéroports et d'une subvention d'État, pour service public, à certaines compagnies d'aviation. Une maison d'experts-conseils étudie en ce moment les divers facteurs qui se rattachent au transport du courrier aérien au Canada.

Le montant total versé à Air Canada pour chacune des dix dernières années financières comprend des paiements pour le transport du courrier aérien à des endroits situés hors du Canada ou aux États-Unis, ainsi qu'à des endroits situés au Canada ou entre le Canada et les États-Unis. Il existe une multiplicité de taux qui varient selon la catégorie de courrier et sa destination. Le ministère des Postes du Canada n'a pas le détail des divers taux de paiement convenus entre l'Administration postale des États-Unis et les lignes aériennes pour le transport du courrier international pendant les dix années en question.

3. Nous nous attendions que la politique d'expansion du service «tout-par-avion», annoncée en octobre dernier, donne lieu à une hausse de 12 p. 100 dans les quantités annuelles de courrier du régime intérieur. D'après nos dossiers, il a été établi, après cinq mois de fonctionnement sous ce nouveau régime, que nos prévisions étaient exactes.

4. Comme nous l'avons mentionné au paragraphe 2, une maison d'experts-conseils étudie en ce moment les divers facteurs dont on devrait tenir compte en prenant des dispositions pour le transport aérien du courrier.

5. Samson Belair Riddell Stead Inc.

6. Un rapport sur les progrès de l'étude a été présenté au ministère des Postes le 16 avril 1969 et discuté avec lui.

7. Le rapport final sur l'étude des taux de paiement du transport du courrier aérien entre dans le cadre d'une étude plus étendue d'autres modes de transport du courrier. Nous nous attendons que le rapport final nous soit remis vers la fin de juin 1969. Comme les renseignements qui ont servi de base à la conclusion qui a été tirée viennent en partie de sources confidentielles, nous ne pouvons dire s'il sera déposé tant qu'il n'aura pas été étudié.

LES INSTALLATIONS DE SKI DE LA MONTAGNE WHISTLERS

Question n° 2132—**M. Sulatycky**:

Combien le gouvernement fédéral a-t-il dépensé chaque année depuis 1954 pour les installations de ski de la montagne Whistlers dans le parc national de Jasper?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Dépenses en immobilisation: 1955-1956, aménagement de la pente, \$1,418; 1956-1957, aménagement de

[L'hon. M. Kierans.]

la pente, \$3,486; 1957-1958, chemin d'approche, \$19,388, améliorations à la pente, \$1,998; 1958-1959, aménagement de la pente, \$2,998; 1959-1960, aménagement de l'aire, \$7,950; 1960-1961, construction de bâtiment de secourisme et de salle de toilette, \$18,983; 1962-1963, agrandissement de l'aire, \$10,311; 1963-1964 (jusqu'à présent) néant.

Dépenses d'exploitation et d'entretien: Vu la méthode de comptabilité en exercice jusqu'en 1965-1966, on ne peut rapporter en détail que les dépenses en immobilisation.

	Salaires	Maté- riaux	Électri- cité	Total
	\$	\$	\$	\$
1965-1966	5,653	449	129	6,231
1966-1967	3,275*	312	148	3,735
1967-1968	638*	238	155	1,031

* Indice de la disparition graduelle des préposés à l'entretien et des patrouilleurs.

Les rapports financiers de la période comprise entre 1955 et 1965 ne comprennent pas certaines parties de l'aménagement. A titre d'exemple, le bois ouvré affecté à la construction d'un chalet provient de matériaux en vrac.

*LE TABAC—DÉPENSES FÉDÉRALES POUR STIMULER LA PRODUCTION

Question n° 2134—**M. Mather**:

Combien le gouvernement fédéral a-t-il dépensé en dollars, en 1968, pour encourager la production de tabac de haute qualité et protéger la situation de l'industrie du tabac?

M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Le ministère de l'Agriculture n'a aucun programme expressément destiné à encourager ou stimuler l'industrie du tabac, mais il effectue des recherches pour la mise au point de variétés de tabac à cigarette et à cigare adaptées aux conditions canadiennes, et qui sont recherchées tant sur le marché intérieur que sur celui de l'exportation. Le programme de recherches comporte l'examen des souches génétiques, l'étude de l'hérédité des propriétés agronomiques comme le rendement et la résistance aux maladies, et des propriétés technologiques comme la texture de la feuille et la teneur en nicotine. Une fois évaluées, ces souches génétiques servent à la création de variétés qui donneront au producteur de tabac les meilleurs revenus sur le marché. En 1968, le programme de recherches a coûté \$536,160.

*LA POSSIBILITÉ D'UN PRIX MINIMUM POUR LE BLÉ

Question n° 2183—**Le très hon. M. Diefenbaker**:

Le gouvernement accepterait-il d'étudier dès maintenant la possibilité d'établir, pour le blé, un prix minimum garanti pour 1969 et 1970?